

Permanence des élus - du 2 au 6 juin

Afin de faciliter l'échange et la concertation, la Municipalité assure une permanence continue dans chacun des 7 quartiers de la cité. Les élus sont à votre écoute toute l'année, chaque semaine, sans rendez-vous.

DU 2 AU 6 JUIN 2021 :

o Mercredi 2 juin, de 10h à 12h

Madame Gisèle VIARDIN, *Conseillère Municipale*
Maison de quartier des Chartreux, 120 ter avenue Edouard Herriot

o Jeudi 3 juin, de 14h à 16h

Monsieur François MANDELLI, *Conseiller Municipal*
Hôtel de Ville, place Alexandre Israël

o Vendredi 4 juin, de 17h à 18h

Monsieur Pascal MOREAU, *Conseiller Municipal*
Maison de quartier des Marots, 23 rue Trouvassot

o Vendredi 4 juin, de 14h30 à 16h

Madame Christine THOMAS, *Adjointe au Maire*
Maison des Maraîchers

o Samedi 5 juin, de 11h à 12h

Monsieur Dominique DEHARBE, *Conseiller Municipal*
Accueil de Loisirs des Vassaules, 6 rue des Vassaules

o Samedi 5 juin, de 10h à 12h

Madame Elisabeth GARIGLIO, *Adjointe au Maire*
Marché Centre-Ville

o Dimanche 6 juin, de 10h30 à 12h

VILLE DE TROYES COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Madame Virginie GUILLAUMET, *Adjointe au Maire*
Marché des Chartreux

o Dimanche 6 juin, de 10h30 à 12h

Monsieur Casimir JAY, *Conseiller Municipal*
Marché des Chartreux

o Dimanche 6 juin, de 10h30 à 12h

Madame Elisabeth GARIGLIO, *Adjointe au Maire*
Marché des Chartreux

Vous avez par ailleurs la possibilité de rencontrer chaque élu de la Ville de Troyes en prenant préalablement rendez-vous auprès du Secrétariat des élus au 03 25 42 33 24.

Votre contact

Service relations presse

Ville de Troyes

06 82 41 69 50

relations.presse@troyes-cm.fr